

COMITE DE BASSIN SEINE-NORMANDIE

DÉLIBÉRATION N° CB 17-19 DU 6 DÉCEMBRE 2017

relative aux élections des membres au conseil d'administration de l'agence de l'eau Seine-Normandie

Le comité de bassin Seine-Normandie,

Vu l'article D 213-33 du Code de l'environnement ;

Vu le règlement intérieur du comité de bassin approuvé par délibération n° CB 17-15 du 6 décembre 2017 ;

Vu le dossier du comité de bassin du 6 décembre 2017.

DÉLIBÈRE

Article unique :

sont élus administrateurs de l'agence de l'eau Seine-Normandie :

- pour le collège des collectivités territoriales :

Célia BLAUEL
Pierre BELL-LLOCH
Christian BOURILLON
Patrice CHAUVET
François CHOLLEY
Serge DESLANDES
Nicolas JUILLET
Philippe LAURENT
Denis NERVILLE
Frédéric ROLOSSI
Pierre VOGT

- pour le collège des usagers :

Samuel BOUQUET	au poste réservé au représentant des professions agricoles
Joseph COSTARD	au poste réservé au représentant des professionnels de la pêche ou de l'aquaculture
Christian LECUSSAN	au poste réservé au représentant des professions industrielles
Léopold SARTEAU	au poste réservé au représentant des fédérations départementales des associations agréées de pêche et de protection du milieu aquatique
Philippe LAGAUTERIE	au poste réservé au représentant d'une association agréées de protection de l'environnement
Isabelle GAILLARD	au poste réservé au représentant d'une association nationale de consommateur
Maurice LOMBARD	
Alain VICAUD	
Rémi LOUBEYRE	
Bruno HUVELIN	
François DESMONTS	

La Secrétaire
du comité de bassin


Patricia BLANC

Le Président
du comité de bassin


François SAUVADET